

Histoire d'une illusion : la télévision scolaire de 1945 à 1985

Hélène Duccini

DANS **LE TEMPS DES MÉDIAS 2013/2 n° 21** , PAGES 122 À 133

ÉDITIONS **NOUVEAU MONDE ÉDITIONS**

ISSN 1764-2507

ISBN 9782365838597

DOI 10.3917/tdm.021.0122

Date de mise en ligne : 06/01/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2013-2-page-122?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Nouveau Monde éditions.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Histoire d'une illusion : la télévision scolaire de 1945 à 1985

Hélène Duccini*

L'histoire de la télévision scolaire en France, mais aussi dans les pays francophones, voire à l'étranger, est l'histoire d'un rêve démocratique. En effet, son apparition après la Seconde Guerre mondiale a suscité les plus grands espoirs. Comme le cinéma en son temps, la télévision apparaît comme un média de masse. Elle peut donc offrir une nouvelle matière à l'enseignement, plus vivante. Ne pourrait-elle révolutionner les méthodes pédagogiques d'une école qui doit faire face à l'afflux des élèves et au manque de professeurs ?

C'est comme historienne, mais aussi comme ancienne productrice d'émissions à la télévision scolaire entre 1965 et 1970 que je traite ici le sujet. De ce fait, le lecteur ne s'étonnera pas de trouver des exemples vécus à l'intérieur d'un exposé académique.

Les débuts : 1945-1963

Dès 1945, l'idée d'une télévision utilisée comme moyen pédagogique se fait jour. En fait, l'équipement des familles est encore embryonnaire et le nouveau média n'est pas vraiment

connu du grand public. Même si l'invention remonte à 1935, la diffusion ne commence qu'après la Deuxième Guerre mondiale et encore, lentement. En 1945, André Malraux songe à utiliser la télévision pour apprendre à lire, comme pour découvrir l'histoire de France. C'est dire à quel point la création d'un service de radiotélévision scolaire semble s'imposer. Le 9 février 1949, la Radiodiffusion française (RTF) remplace la Radiodiffusion française.

Cinq ans plus tard, en 1954, le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) est érigé en établissement public autonome et, confiante dans la puissance de communication du nouveau média, la direction de la RTF crée un service spécialisé de télévision scolaire, rattaché au ministère de l'Éducation nationale. La direction en est confiée à Henri Dieuzeide (1925-1993), agrégé d'Anglais, ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud. Il reste à ce poste jusqu'en décembre 1967. Ceux qui l'ont connu rendent hommage à son ouverture d'esprit, à sa capacité d'innovation. Ils

* Maître de conférences honoraire à l'Université Paris Ouest Nanterre.

le voit comme un initiateur, un innovateur, un homme de conviction, mais sans être pour autant un passionné d'images, plus porté en tout cas vers le cinéma que vers la télévision. Réputé pour son dynamisme, sa capacité à susciter les créations, le nouveau directeur se heurte à bien des difficultés. Pour construire le nouveau service, il se rapproche d'une institution pilote : le centre audiovisuel de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, qui, depuis quelques années déjà, apparaît comme pionnier en la matière. On assiste là à un remarquable partage de compétences. Finalement, une de ses sections, spécialisée dans la production de moyens audiovisuels d'enseignement deviendra une institution à part entière.

Dieuzeide, de son côté, travaille à séparer la radio-télévision scolaire (RTS) de la tutelle de la radio-télévision nationale. Dès lors, la RTS produira elle-même ses émissions de radio et de télévision. Elle se dote progressivement des moyens techniques de production : équipe de réalisateurs avec techniciens, preneurs de sons, cameramen, assistants, monteurs, laboratoire, salles de montage et de visionnage, installés à Montrouge, au Sud de Paris. Elle dispose donc d'un personnel compétent et tout à fait professionnel. Il a fallu déployer tout un effort d'organisation de l'institution pour obtenir de travailler pour l'Éducation nationale, indépendamment de la RTF. Celle-ci n'est plus désormais qu'un canal technique de diffusion sur l'antenne.

Les objectifs semblent clairs et sont d'ailleurs toujours ceux de l'Éducation nationale. Ce qui fait la spécificité de cette télévision qui se veut « éducative », c'est qu'elle ambitionne de construire un savoir et pas seulement de susciter une curiosité, en étant « une fenêtre ouverte sur le monde ». Il s'agit d'élaborer un processus d'apprentissage qui permet au téléspectateur de forger un nouveau savoir et de se l'approprier et donc de déclencher un désir de formation.

Cette ambition rejoint le deuxième objectif : favoriser l'égalité des chances. Alors que l'école n'est alors obligatoire que jusqu'à quatorze ans, que les plus âgés à l'époque, pour la plupart, n'ont fréquenté l'école que jusqu'à douze ans, les créateurs de la télévision scolaire voient dans le nouveau média le moyen moderne du développement des connaissances du plus grand nombre. En janvier 1959, une ordonnance, signée par Charles de Gaulle, alors président de la République, porte à seize ans l'obligation scolaire. Le ministère de l'Éducation nationale se trouve dès lors confronté à un problème majeur : accueillir dans ses établissements cet afflux supplémentaire d'élèves¹, recruter, souvent à la hâte, des professeurs, dotés seulement d'une formation universitaire, mais sans formation pédagogique à proprement parler². La télévision scolaire apparaît alors à certains comme le moyen nouveau de répondre à la demande de formation pédagogique des maîtres et d'apprentissage des élèves. Elle permet, en

effet, de mettre les plus éminents spécialistes à la portée des élèves en construisant des cours modèles accessibles à tous. Dans les années soixante, l'émergence du nouveau média coïncide donc avec un manque très important de professeurs : la diffusion à la radio et à la télévision de cours de substitution ne pourrait-elle pas être une solution à cette pénurie de professeurs formés ?

Dès lors, les émissions constitueront une partie de l'enseignement : vingt minutes de cours télévisé seront suivies de quarante minutes pendant lesquelles « le maître s'assure que la leçon a bien été comprise, la développe et l'enrichit de ses conseils. Il répond aux questions et poursuit le dialogue traditionnel avec ses élèves ».

La diffusion en circuit fermé apparaît alors comme le moyen le plus facile d'utiliser la télévision scolaire. Il supprime en effet les problèmes posés, dans le secondaire du moins, par la diversité des emplois du temps des élèves et de leurs professeurs. En 1958, le lycée de Sèvres s'est doté d'un circuit fermé, en 1960, le lycée technique Dorian également.

C'est dire quels ambitieux projets nourrit alors le ministère de l'Éducation nationale. Ils supposent non seulement un effort de construction de nouveaux établissements, mais une révolution dans la conception même de ces établissements. Or les architectes se voient imposer des plans types qui ne prennent pas en compte les problèmes de l'heure et, dans la foulée, la

réponse pédagogique que pourrait représenter l'audiovisuel dans l'enseignement. Ils en restent à une vision paresseuse, qui s'interdit d'exploiter toutes les possibilités incluses dans la technique même de l'industrialisation du bâtiment. On rêve d'une classe équipée pour la réception d'émissions en circuit fermé ainsi que d'un studio d'enregistrement où professeur, producteur et réalisateur pourraient travailler ensemble et diffuser un cours ou une expérience à plusieurs classes de l'établissement. Certains architectes ont même imaginé une école dont le fonctionnement aurait pour base les procédés audio-visuels. C'est dans le contexte de cet engouement pour la télévision scolaire et éducative que se met en place le projet d'un collège expérimental tout audiovisuel.

Le collège tout audiovisuel de Marly-le-Roi

A vrai dire, ce projet ne fait pas l'unanimité, loin de là. Nombreux sont les détracteurs, dans l'administration centrale du ministère, à la Direction de la pédagogie et même au Secrétariat général chargé de le promouvoir. C'est à la volonté expresse du ministre Christian Fouchet, qu'il a dû de voir le jour.

En 1966, le ministre fait lui-même le choix et pousse à la création de cet établissement pilote à Marly-le-Roi, le collège Louis Lumière³. Chaque salle de classe est équipée de deux récepteurs de télévision reliés à un grand studio capable de produire les émissions. Des

techniciens collaborent avec les professeurs pour créer des programmes par niveaux. L'ambition est de favoriser l'autonomie des élèves. Le rôle du maître n'est plus tellement de diffuser un savoir que de piloter le travail individuel de chacun de ses élèves après réception des émissions fabriquées avec le maître.

En fait, le contexte qui porte cette innovation n'est pas tellement tourné vers les inventions techniques et donc audiovisuelles. Les plus intéressés par l'innovation sont les moins portés sur l'audiovisuel. Peut-être considèrent-ils que la nouvelle technique n'est qu'un habillage nouveau pour une pédagogie ancienne, un luxe moderniste pour les conservateurs. En fait, dans cette période de fermentation des idées de rénovation de l'École, c'est moins la ou les techniques de l'enseignement qui intéressent les réformateurs qu'une remise en cause globale du système éducatif. Leur ambition est même de demander aux maîtres non plus de dispenser un savoir, avec ou sans techniques modernes, mais de prendre en main toute l'éducation des futurs citoyens.

La période faste de la télévision scolaire : 1963-1978

Les années soixante sont marquées par une progression considérable du nombre de téléspectateurs en France. La vente des postes de télévision connaît une croissance exponentielle :

année	nombre de postes vendus
1950	- de 10.000
1952	24.000
1963	60.000
1967	700.000
1969	1.700.000

Malgré cette poussée et l'effet produit en 1953 par la retransmission du couronnement de la reine Elisabeth II à Westminster, on est très loin encore d'un équipement de tous les foyers. D'ailleurs, le réseau de diffusion n'atteint pas encore tout le territoire malgré un gros effort d'adaptation à ces besoins nouveaux.

En 1963, Henri Dieuzeide⁴ décide la création à la RTS d'une « section d'études pédagogiques et techniques sur les formes d'intégration de la télévision en circuit fermé dans les établissements scolaires ». En fait, les préoccupations conjoncturelles du ministre, la pénurie d'enseignants, l'obligation de construire de nouveaux établissements, sont des facteurs porteurs pour la promotion de la télévision scolaire. Mais en même temps sont toujours bien présentes les volontés de résistance au changement : routine des administrations, conservatisme pédagogique des enseignants, méfiance vis-à-vis de technologies qui ne répondent pas forcément à l'ambition de rénovation globale de certains. C'est cependant dans ce contexte flou que les partisans de la télévision scolaire lancent des programmes de plus en plus ambitieux en

priviliégiant le collège qui manque de professeurs, plutôt que le primaire qui, pourtant, peut utiliser vraiment l'outil télévision, l'instituteur étant maître de l'emploi du temps de la journée.

Le coût d'une émission peut être élevé, engageant parfois la participation de toute une équipe de production. Si un professeur de maths devant son tableau noir, même avec quelques éléments d'animation, ne coûte pas trop cher, un reportage pour une émission d'histoire ou de géographie demande un beaucoup plus gros investissement. C'est un travail qui requiert la participation de toute une équipe et qui s'étale sur deux ou trois mois, quelquefois davantage. La première étape appartient au professeur auteur de l'émission. En réunion de travail avec le directeur des programmes et les professeurs producteurs, on fixe pour l'année le nombre et les thèmes choisis pour les émissions en fonction du niveau des élèves que l'on vise. Ensuite, pour chaque émission, le producteur doit élaborer un scénario et donner un texte qui servira de guide au réalisateur. Pour *Jacques Cœur*, la première émission à laquelle j'ai participé en 1965-1966, j'ai donc fourni un premier schéma de l'émission qui indique en deux colonnes, d'un côté ce qui devrait servir d'illustration et en face l'essentiel des informations à développer. Ensuite, le repérage amène à définir le lieu du tournage. En l'occurrence, faire un film sur Jacques Cœur imposait un voyage à Bourges où l'hôtel du grand argentier est un monument dont la riche icono-

graphie peut nourrir une émission. Le repérage prend quelquefois une semaine et suppose le plus souvent des déplacements : Nogent-le-Rotrou pour *Le Château fort*, l'île de Ré pour *Vauban*, le Causse et la vallée du Lot pour trois émissions destinées à la série *Les Hommes dans leur temps*⁵. Vient ensuite le tournage qui déplace toute l'équipe, une dizaine de personnes, sur les lieux choisis pour l'émission : le professeur producteur si son emploi du temps au lycée ou au collège lui en laisse le temps (quelquefois avec des autorisations d'absence), le réalisateur, son assistant, le ou les cameramen, un ou deux preneurs de son, une scripte, un directeur de la photo qui gère les éclairages, un électricien qui installe les spots. Au retour, on attend que la pellicule soit tirée et on visionne les *rushes*, le matériau à partir duquel le monteur effectuera les choix nécessaires à la construction du message, ce qui prend souvent deux ou trois semaines, sinon quatre. Vient ensuite une journée d'enregistrement du commentaire, préalablement rédigé par le professeur/producteur sur la continuité du montage. Il faudra, pour compléter, ajouter du bruitage et de la musique. Enfin, le professeur rédigera une fiche pédagogique destinée aux enseignants qui utiliseront l'émission. Dans le meilleur des cas, un maître aura vu l'émission avec ses élèves et enverra au producteur le résultat des travaux de ses élèves.

En 1967, dans les programmes de l'ORTF, la télévision scolaire occupe 20% du temps d'antenne, qui lui-même

ne couvre pas la journée entière. On diffuse d'abord en fin de journée, puis on ajoute la mi-journée, puis des plages en matinée et dans l'après-midi. L'image est alors encore en noir et blanc, mais l'engouement est énorme. Cette diffusion est entièrement aux mains de l'Etat via l'ORTF. Dans cette décennie, se met en place une grille des émissions scolaires diffusées sur la deuxième chaîne du service public qui n'en compte alors que deux, la troisième chaîne n'arrivera qu'en 1973. Dans cet espace, la télévision scolaire bénéficie de créneaux horaires chaque jour de la semaine y compris le samedi, (jour d'école jusqu'à la rentrée 2008), et le dimanche en direction de l'éducation des adultes et de la formation des maîtres.

L'analyse des programmes hebdomadaires fait apparaître trente émissions par semaine pour un volume horaire général de 13h35. Suivant le niveau auquel elles s'adressent, du cours élémentaire aux classes terminales, la durée des émissions varie entre vingt minutes pour l'école élémentaire et le collège et trente minutes pour les classes du lycée, les cours pour adultes et la formation des maîtres. Mais ce public peut s'élargir : en 1967, on voit une directrice d'école maternelle et maîtresse d'application exploiter des émissions sur « le Taurillon », puis sur « la Poule » destinées au cours moyen, avec soixante élèves de grande section de maternelle ! L'instrument télévision apparaît donc comme un outil nouveau et très stimulant pour aider le maître dans sa classe.

La réception des émissions scolaires dans les classes

Mais l'équipement des écoles, malgré tout, est encore dans l'enfance. Par ailleurs, la grille horaire de diffusion, si elle peut convenir à l'instituteur, seul maître de l'organisation de son temps dans sa classe, bute, pour l'enseignement secondaire, sur les horaires des professeurs qui ne peuvent qu'exceptionnellement disposer d'un poste dans leur classe à l'heure où s'enseigne leur matière. La plupart du temps et si l'établissement possède un poste de télévision, il faut demander à disposer – à titre exceptionnel – d'une salle équipée de la télévision à l'heure où l'enseignant peut avoir ses élèves. L'avènement du magnétoscope n'est pas encore arrivé, qui pourra assouplir la grille horaire⁶. Dans les années soixante, celle-ci reste encore une prison rigide. En fait, bien qu'un très gros effort d'équipement ait été fait par l'Education nationale pour doter les établissements élémentaires et secondaires de postes récepteurs, force est de reconnaître que ces postes de télévision sont souvent allés croupir au fond de placards cimetières, la prison des heures de diffusion en ayant rendu l'usage quasiment impossible. Productrice d'émissions d'histoire et de géographie pour les séries *Mieux voir* et *Les Hommes dans leur temps* destinées aux cours moyens et aux premières années du collège, je n'ai pu qu'une seule fois, en six ans, exploiter une de mes émissions sur les quarante-huit que j'avais produites. J'enseignais au lycée Sté-

phane Mallarmé (Paris 17^e) et j'avais des élèves de la sixième à la terminale. Mes émissions destinées au cours moyen eussent été très efficaces pour mes élèves du collège. Les ayant produites, j'étais très désireuse de les exploiter avec mes propres élèves. Lourde frustration qui me pèse encore rétrospectivement.

Un deuxième obstacle à cette utilisation, réside dans le fait que les maîtres n'ont souvent aucune formation pédagogique. On recrute des instituteurs titulaires du baccalauréat sans qu'ils soient forcément passés par l'école normale pour acquérir une compétence proprement pédagogique. Dans le secondaire, pour faire face aux besoins on préfère faire appel à des maîtres auxiliaires titulaires d'une licence plutôt que de desserrer l'étau des postes mis aux concours de l'agrégation et du CAPES. Seul le Capes d'ailleurs offre une vraie formation pédagogique, les agrégés ne faisant que deux semaines de stage : une semaine d'observation, puis une semaine en plein exercice.

Ce n'est qu'en 1965 qu'une certaine prise de conscience s'opère. Manifestement on commence, au ministère, à se rendre compte que la diffusion est infime, mais sans remettre en cause le choix des programmes pour le secondaire privilégiés sur ceux du primaire. Il faut, dit-on, équiper les écoles, les collèges et les lycées. En 1967, incontestablement, l'équipement des établissements est devenu « la » priorité. Mais, en même temps, on prend progressivement conscience du fait que la télé-

vision générale, celle qui s'adresse au téléspectateur moyen, est elle-même dotée d'un potentiel pédagogique. L'heure de diffusion devient alors le critère prioritaire sans que, pour autant, rien ne soit fait concrètement pour en tirer les conséquences pratiques. L'équipement d'abord, encore et toujours, est la seule réponse imaginée au problème pourtant crucial de la réception.

L'évolution de la télévision générale n'est pas sans effet sur la télévision scolaire. En octobre 1968, on introduit la publicité, ce qui va changer profondément les possibilités de financement des chaînes. Quand, en 1973, apparaît la troisième chaîne dans le service public, la télévision générale s'institue elle-même en télévision éducative avec des moyens bien supérieurs. Dès 1973, à la RTS, les émissions pour adultes supplantent celles destinées aux élèves.

A partir des années 1983-1985 et de l'ouverture de l'antenne à des chaînes, privées cette fois, on peut dire que la télévision scolaire a vécu. Le financement par l'Etat s'émousse au profit de la montée des publicitaires.

La TV scolaire s'adapte aux niveaux

Bien que les instituteurs aient eu alors un maximum de facilités pour exploiter les émissions puisqu'ils géraient eux-mêmes leur emploi du temps, la tendance lourde a toujours été de faire quelque chose pour les plus grands, ceux du collège d'abord, du

lycée ensuite, comme si le prestige des professeurs producteurs de la télévision scolaire s'appréciait à l'aune de l'âge de leurs élèves. Le mérite est-il plus grand d'enseigner en classe terminale plutôt qu'au cours préparatoire qui va bâtir la capacité de lecture des enfants pour toute une vie ? On serait tenté de le croire, si l'on observe la grille horaire de la télévision scolaire prisonnière des préjugés des enseignants. Dans les années soixante, elle diffuse chaque semaine 2h10 d'émission pour les élèves de l'école élémentaire, 6h05 pour ceux du collège, 1h25 pour ceux du lycée et 3h30 pour les professeurs et les adultes. Pour la production, on ne tient donc aucun compte des conditions de la réception. Vers 1965, une certaine prise de conscience se fait jour au niveau des responsables, en particulier de ceux qui paient. On commence à s'interroger sur les retombées positives de la télévision scolaire.

On aurait pu croire que la télévision produisant des images, les disciplines qui y ont elles-mêmes recours auraient été favorisées. En fait, la hiérarchie traditionnelle des disciplines perdure ici sans tenir aucun compte des apports spécifiques du média. Les mathématiques viennent en tête et bénéficient des animations au banc-titre⁷, nouvelle forme du tableau noir. Le professeur parle et démontre. Le spectateur est soumis à ce discours. Ses questions (s'il n'a pas le temps de les oublier) seront pour plus tard.

Au début des années soixante, les émissions les plus nombreuses concer-

nent les élèves de la sixième à la troisième. Ceux de seconde ont droit à un cours de lettres et les terminales à un cours de philo et un cours de biologie. Certaines séries, *Mieux voir*, *Monde animal*, *L'homme et son milieu*, s'adressent aux plus jeunes de l'école élémentaire avec des émissions de reportage sur des sujets d'histoire et de géographie. En 1959, la nouveauté des programmes d'histoire des terminales, qui porte sur « les civilisations », incite à la création d'une série pour ce niveau et sur ce thème.

Le lien entre producteurs de TV scolaire et récepteurs des émissions

Pour faciliter l'accès des usagers aux émissions scolaires l'Education nationale finance deux revues : le *Bulletin de la radiotélévision scolaire*, bi-mensuel qui commence en janvier 1963, et un mensuel, les *Dossiers pédagogiques de la radiotélévision scolaire* dont le premier numéro sort en octobre 1967.

Les *Dossiers* ont pour mission d'annoncer les émissions et de mettre dans les mains des maîtres des « fiches pédagogiques » qui décrivent et résument les émissions. Elles sont construites toujours sur le même modèle : intentions pédagogiques, contenu de l'émission, suggestions d'utilisation. Le professeur, producteur de l'émission, doit donc faire état de l'objectif général de l'émission et des moyens proprement pédagogiques qui peuvent aider le maître à faire comprendre l'essentiel à ses élèves.

Ces fiches sont quelquefois illustrées avec des images que l'on retrouvera dans l'émission.

Ainsi, la fiche de l'émission sur Jacques Cœur (1395-1456), le grand argentier de Charles VII, que j'ai produite au premier trimestre de l'année scolaire 1966-1967 et parue dans le dossier n° 24, quinzaine du 16 au 28 janvier, pour préparer la diffusion de l'émission prévue pour le 24 janvier, offre quatre images qui illustrent les thèmes majeurs qu'on peut tirer de la vie de Jacques Cœur. La première montre, sur un vitrail de l'hôtel Jacques Cœur à Bourges un navire de commerce, premier fondement de sa fortune. La deuxième est une photographie de l'intérieur de l'hôtel Jacques Cœur, vaste galerie du premier étage de l'hôtel de Bourges, qui atteste la réussite financière de son propriétaire. La troisième donne la devise du grand homme : « A vaillans cuers riens impossible », reprise au XX^e siècle par le mouvement des « Cœurs vaillants ». Enfin, la quatrième montre les anciennes mesures à sel qui étaient creusées dans le parapet d'un pont et servaient à mesurer l'impôt de la gabelle. Cette première histoire du capitalisme dans la France de l'après guerre de Cent ans se veut une initiation concrète et illustrée du rôle de l'argent dans la société, une société qui bouge puisqu'un bourgeois, comme Jacques Cœur, vit dans son hôtel comme un grand seigneur et approche le roi comme un familier.

Le *Bulletin de la radio-télévision scolaire* n'a pas d'objectif pédagogique immé-

diat et n'est pas lié à la production des émissions. Il se place plutôt au niveau d'une réflexion pédagogique générale et des objectifs pédagogiques d'une institution dont on pense, à l'époque, qu'elle doit faire son entrée dans les dispositifs utilisés de façon régulière par les maîtres. Le bulletin annonce la grille des émissions à venir et permet de préparer le cours en fonction des sujets traités par la télévision scolaire⁸.

Ce bulletin fait souvent référence aux exploitations pédagogiques que les maîtres ont envoyées pour montrer quel usage les enfants ont fait de cet apprentissage et pour suggérer des exercices à proposer après la réception de l'émission.

En février 1969, sort un nouveau périodique *Media, Techniques et moyens d'enseignement* qui sera désormais servi aux abonnés du *Bulletin de la Radio-Télévision scolaire*. Le format adopté, 21 x 29,7, double presque la surface du bulletin. L'illustration est plus abondante et le sommaire incite les enseignants à une lecture pratique : I. *Points de situation* fait une part toute nouvelle au magnétoscope. Ce nouvel outil devrait enfin libérer les professeurs du carcan des horaires de diffusion. Il renvoie à une réédition : *Le Magnétoscope dans la classe*, dont l'objectif était d'inciter les enseignants à dominer ce nouvel instrument pour disposer à leur demande des émissions cadrant avec leurs programmes, le niveau de leurs élèves, leurs cours personnels. Il est certain que cette nouvelle pratique change vraiment la donne pour les professeurs du secon-

daire. Encore faut-il qu'ils puissent programmer leur enregistrement. Il faudra encore attendre quelques années pour que les enseignants, en achetant pour eux-mêmes un magnétoscope, enregistrent chez eux les documents susceptibles de servir leur propos en cours. Ces lenteurs d'adaptation n'ont pas vraiment permis une exploitation massive des émissions scolaires.

Le chapitre II., le plus long, titre *Pratiques pédagogiques*. Il donne sa place au compte-rendu d'une rencontre internationale qui s'est tenue à Marly-le-Roi sur l'utilisation du circuit fermé dans l'enseignement. L'auteur admet cependant que « la majorité des professeurs – du moins en France et, sans doute, dans la plupart des pays d'Europe latine – pensent encore leur enseignement en fonction des contenus à véhiculer et des savoirs à transmettre – donc en fonction d'eux-mêmes – bien plus qu'en fonction des objectifs à atteindre et des comportements à susciter, de même les pédagogues qui utilisent les divers moyens techniques d'enseignement ont un penchant indéniabla – et bien compréhensible – à s'intéresser d'abord à leurs propres problèmes, à ce qu'il importe de mettre dans la machine et à la manière dont il convient de l'y mettre, avant de s'interroger sur l'élève, sur ce qui risque de sortir de l'appareil, sur ce qui peut se produire autour du « message » et à partir de lui ».

Le chapitre III. *Perspectives nouvelles* appelle à s'interroger sur les ordinateurs et ouvre la porte à l'après audiovisuel

qui peut être maintenant le recours à l'informatique et à internet. On peut constater aussi que l'audiovisuel est devenu une marchandise courante. Certaines revues, comme *Pédagogie* ne manquent pas de s'y intéresser. Ainsi, en 1969, la télévision scolaire est vécue comme un « outil » dont on espère qu'il va entrer en force dans les pratiques des maîtres, dès lors que le magnétoscope le met à leur disposition. C'est de cet espoir que témoignent les « travaux d'élèves » qui illustrent le *Bulletin*.

Dans les années 1980, le monopole public est définitivement entamé. Signe des temps, l'expérience de Marly-le-Roi est interrompue. Force est de constater que loin de permettre des économies de personnel, la nouvelle formule exige plus de temps, plus de formation, plus de personnel technique, sans que les élèves s'en trouvent nettement avantagés.

L'ouverture de chaînes privées, plus nombreuses, quelquefois très ambitieuses, offre des programmes de plus en plus diversifiés à des téléspectateurs qui regardent la télé en famille. Il est temps d'abandonner la télévision « scolaire » et d'inventer la télévision « éducative ». Ce sera le pari de la Cinquième annoncée en 1996, et gagné par Jean-Marie Cavada. La chaîne éducative est diffusée par voie hertzienne, sur le câble et par satellite, on est entré dans une nouvelle ère de la communication.

L'élève du XXI^e siècle est maintenant plongé, immergé dans un monde d'images : images de pub, images de

télé, fixes et animées, BD, photographies captées par chacun sur son e-phone, elles forment désormais un bain, une immersion. On peut souhaiter que les maîtres initient les enfants au décryptage de ces images. Dans cette approche, la discussion avec les enfants est sans doute pleine de bonnes surprises, les élèves réputés médiocres pouvant faire preuve de beaucoup de sagacité dans le décryptage des images.

L'évolution des techniques de communication est rapide, très rapide même. L'arrivée en force des réseaux sociaux et des échanges sur internet va-t-elle modifier la donne pédagogique traditionnelle ? On assiste maintenant à une frénésie d'équipement des écoles et collèges en tablettes et ordinateurs. Les établissements américains y ont dépensé 5 milliards de dollars (3,8 milliards d'euros), la Grande-Bretagne a dépensé 194 millions de livres (226 millions d'euros), en France, on ne connaît pas le chiffre global, mais le département des Landes, pilote en la matière, y a mis 52 millions d'euros depuis 2001. Même engouement en Corrèze où François Hollande a « offert » un ordinateur aux collégiens de sa circonscription. Pour l'instant les inspecteurs généraux qui ont analysé l'effet de ces expériences sont dubitatifs. L'utilisation ludique de l'ordinateur est, semble-t-il, plus importante que

son usage comme outil d'apprentissage. Même constat en Corrèze. Mais surtout, dans les classes, les notes des élèves équipés d'ordinateurs ne se sont pas améliorées⁹. Toutefois, sauf à devenir une addiction, le jeu peut être un moyen d'apprentissage, même s'il n'est pas un apport organisé à l'acquisition de connaissances ou de savoir-faire.

L'expérience de la télévision scolaire et celle de l'ordinateur aujourd'hui, sont des paris coûteux, seront-ils décevants ? Ils laissent penser que l'apparition d'un nouveau média suscite d'immenses espoirs. En fait, ce n'est pas seulement une erreur d'estimation sur l'efficacité de la TV comme moyen proprement pédagogique qui est à prendre en compte ici, c'est une appréciation globale sur l'évolution de la société. Le tournant de 1968 a ouvert la porte à une montée toujours plus puissante de l'individualisme. Peut-on espérer que le nouveau média du XXI^e siècle, l'ordinateur et la maîtrise du web, permettra une meilleure adaptation de l'enseignement aux nouvelles technologies et aux nouvelles aspirations des élèves ? Cela suppose une révolution copernicienne. Le maître ne sera plus le dispensateur du savoir, accessible sur internet en deux clics, mais l'éveilleur à une nouvelle maïeutique : le plus important étant, désormais, d'apprendre à apprendre¹⁰.

Notes

¹ Louis Cros, *L'Explosion scolaire*, C.U.I.P., 1961.

² Louis Legrand, *Pour une politique démocratique de l'Éducation*, PUF, 1977.

³ Annie Bireaud, *Le Collège audio-visuel de Marly-le-Roi. Une innovation en technologie éducative, 1963-1970. Etude historique*, Thèse de doctorat de troisième cycle, Université Paris-Nord, direction Josette Poinssac-Niel, 1971, 2 vol.

⁴ Henri Dieuzeide a beaucoup écrit : plus d'une soixantaine d'articles et des livres : *La télévision au service de l'enseignement scientifique*, OCDE, Paris, 1961, 76 p. *Les Techniques audiovisuelles dans l'enseignement*, Nouvelle encyclopédie pédagogique, PUF, Paris, 1965, 160 p., *La télévision éducative et culturelle*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1966, 88 p. Un ouvrage posthume repris et vérifié par E. Brunsvic : *Les nouvelles technologies, outils d'enseignement*, Nathan, coll. Les Repères pédagogiques, 1994, 248 p.

⁵ Je cite ces émissions sur les 48 que j'ai produites en tout.

⁶ Les maîtres disposant d'un magnétoscope

chez eux peuvent enregistrer des émissions dont ils se serviront à l'heure qui leur convient. Mais, dans les années soixante et même soixante-dix, cet équipement est encore très coûteux.

⁷ Le banc-titre consiste à filmer à la verticale un document fixé sur une table, en fait un « banc » avec une caméra qui explore de plus ou moins près le document.

⁸ cf. doc. 1.

⁹ *Le Monde*, 6/06/2013, p. 10.

¹⁰ Pour compléter, on pourra consulter deux auteurs : Viviane Glikman, « Les avatars de la télévision éducative pour adultes en France : histoire d'une « nonpolitique » (1964-1985) », *Revue française de pédagogie*, n° 110, janv.-fév.-mars 1995, p. 63-74, et « Télévision et formation des adultes en France », *Éducatives*, n° 1, déc. 1994-janv. 1995, p. 10-13. Ainsi que Geneviève Jacquinet, (dir.), *Les jeunes et les médias, Perspectives de la recherche dans le monde*, L'Harmattan, coll. Débats JeunesseS, 2002 et *L'école devant les écrans*, coll. Science de l'Éducation, Paris, Edition ESF, octobre 1985, 135 p.